



## Les Idylles LE CONTEMPORAIN

CONSTRUCTION DE 6 APPARTEMENTS EN PPE  
art. 9058 // Commune d'Estavayer secteur Font

Le Visinant sàrl

Promoteur & Entreprise générale  
Rue de Lausanne 80  
1700 Fribourg  
026 558 95 33  
info@les-idylles.ch  
www.les-idylles.ch

## DESCRIPTIF TECHNIQUE DE VENTE



<b>I. PREAMBULE</b>	<b>3</b>
<b>II. DESCRIPTION GENERALE</b>	<b>3</b>
<b>III. DESCRIPTIF DE LA CONSTRUCTION</b>	<b>4</b>
A. TRAVAUX PREPARATOIRES	4
B. CANALISATIONS	4
C. COMPOSITION DE L'ENVELOPPE EXTÉRIEURE DU BÂTIMENT	4
1. Murs de façades des appartements	4
2. Murs des parties contre terre	5
3. Murs du parking couvert	5
4. Fenêtres et stores	5
5. Toiture	5
6. Fenêtres et stores de toit	5
D. PLANCHERS	5
1. Rez inférieur (radier)	5
1.1 Surfaces non chauffées (voies d'accès et caves)	5
1.2 Surfaces chauffées (Lot 2.6)	5
2. Planchers sur rez inférieur	6
2.1 Sur parties non chauffées (parking couvert et caves)	6
2.2 Sur parties chauffées (sur Lot 2.6)	6
3. Planchers sur rez supérieur	6
4. Planchers des étages supérieurs des duplex (Lots 2.1 et 2.2)	6
E. PAROIS INTÉRIEURES	6
1. Parois mitoyennes contre appartements voisins	6
2. Parois mitoyennes contre cage d'escalier	6
3. Parois de séparations à l'intérieur des appartements	7
F. MENUISERIE INTÉRIEURE ET CUISINE	7
1. Portes	7
2. Mobilier encastré	7
3. Agencements de cuisine	7
G. INSTALLATIONS SANITAIRES ET VENTILATION	8
1. Généralités et communs	8
2. Appareils et accessoires des appartements (selon choix de base du chapitre IV)	8
2.1 Espace lavabo	8
2.2 Espace douche	8
2.4 Espace baignoire	8
2.5 Espace WC	8
2.6 Espace colonne de lavage	8
2.7 Ventilation	8
H. REVÊTEMENTS INTÉRIEURS	9
1. Chambres	9
2. Cuisine	9

3. Séjour – salle à manger	9
4. Entrée et dégagement	9
5. Locaux humides	9
6. Surfaces extérieures privatives	9
7. Intérieurs caves	10
8. Cage d'escalier intérieure commune	10
<b>I. INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ET MULTIMÉDIA</b>	<b>10</b>
1. Parties communes	10
2. Appartements	10
2.1 Tableaux d'appartements	10
2.2 Entrée et dégagement	10
2.3 Chambres	10
2.4 Cuisine	10
2.5 Séjour – salle à manger	10
2.6 Salle de bain principale	11
2.7 Salle de bain secondaire (le cas échéant)	11
2.8 WC séparé (le cas échéant)	11
2.9 Loggias / terrasses	11
2.10 Stores	11
2.11 Caves (installations raccordées au compteur électrique de l'appartement)	11
2.12 Garages le cas échéant (installations raccordées au compteur électrique de l'appartement)	11
<b>J. AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS</b>	<b>11</b>
<b>K. ASCENSEUR</b>	<b>11</b>
<b>IV. BUDGETS CORRESPONDANTS AUX CHOIX DE BASE</b>	<b>12</b>
A. AGENCEMENTS DE CUISINE / SANITAIRES / LUSTRERIE ENCASTRÉE	12
B. REVÊTEMENTS DES SOLS & PAROIS DE PIÈCES HUMIDES	12
C. REMARQUES	12
<b>V. REMARQUES GÉNÉRALES</b>	<b>12</b>

## I. PREAMBULE

Le présent descriptif est établi sur la base du projet de demande définitive d'autorisation de construire N°2018-6-00138-O, délivrée le 24 octobre 2019.

Le projet Les Idylles prévoit la restauration complète d'une Ferme de 9 appartements et la construction d'un bâtiment Contemporain de 6 appartements, Scindé en deux PPE distinctes pour une gestion précise des charges, Les Idylles partagent cependant une partie des aménagements extérieurs (chemins, places de parc, places de détente, jardins potagers) ainsi que le local technique avec son système de production de chaleur.

Le présent descriptif expose la PPE du bâtiment Le Contemporain, dont les appartements se répartissent comme suit:

- ▶ Combles comprenant :
  - 1 duplex de 4.5 pièces
  - 1 duplex de 5.5 pièces
  
- ▶ Rez supérieur comprenant :
  - 1 appart. de 2.5 pièces
  - 1 appart. de 4.5 pièces
  - 1 appart. avec jardin de 5.5 pièces
  
- ▶ Rez inférieur comprenant :
  - 1 appart. avec jardin de 4.5 pièces

## II. DESCRIPTION GENERALE

### A. MANDATAIRE EN CHARGE DU PROJET

L'élaboration du bâtiment Le Contemporain est réalisé en étroite collaboration avec le bureau d'ingénieur BOIS INITIAL SA à Morges, spécialisé dans la construction bois, assurant une réalisation selon les techniques et exigences les plus récentes en la matière.

Le calcul des ouvrages en maçonnerie et en béton armé est assuré par le bureau d'ingénieur civil HR à Lully.

La qualité de l'assise du terrain existant a fait l'objet de l'étude du bureau d'ingénieur en géotechnique GEOLINA SA à Fribourg.

Les exigences les plus élevées en terme d'isolation thermique (étiquette énergétique CECB A), de protection contre la chaleur estivale, de respect de la santé des habitants (émanation des matériaux, renouvellement d'air, etc.) est assurée par le bureau spécialisé en physique du bâtiment ENPLEO Sàrl à Lausanne.

Le respect des exigences phonique PPE est assuré par le bureau d'étude AB14 Sàrl à Fribourg. Le revêtement phono-absorbant et le ralentissement du trafic de la route cantonale planifié pour [?] [?] 2021-2022 achèvera de parfaire ces conditions.

Le tout sous la direction du bureau HILAN ARCHITECTURE SÀRL, mSc. dipl. Arch. EPFL, à la fois associé au Maître de l'ouvrage, concepteur du projet et directeur des travaux, assurant une gestion et un suivi complet du projet jusqu'à sa remise des clés.

## B. SURFACES PARTAGÉES AVEC LA PPE LE BÂTIMENT LA FERME

Les surfaces partagées entre la parcelle de La Ferme (art. 9057) et Le Contemporain (art. 9058) sont réglées par un ensemble de servitudes foncières inscrites au Registre Foncier par l'étude ZURKINDEN - DE BOCCARD - RUSCA - BÄCHLER, Notaires à Fribourg et le bureau de Géomètre PILLONEL & GINER à Estavayer.

Tous les plans de servitudes sont disponibles sur demande au Maître de l'ouvrage et seront transmis à l'acquéreur avant signature chez le Notaire. Ci-dessous le résumé des surfaces partagées en servitudes:

- local technique assurant le partage de la chaudière centrale à pellets de bois
- place de parc visiteurs
- chemins d'accès aux divers places de parc
- surface de détente d'env. 120m<sup>2</sup> située entre la ferme et les places de parc extérieurs
- surface de 1316m<sup>2</sup> assurée pour une durée minimum de 15 ans, aménagée en prairies et jardins potagers

## III. DESCRIPTIF DE LA CONSTRUCTION

### A. TRAVAUX PREPARATOIRES

Les travaux préparatoires comprennent la sécurisation du périmètre et les installations de chantier, la démolition de la remise existante, le terrassement, et le traitement adéquat du fond de fouille.

### B. CANALISATIONS

Réseau de canalisations des eaux usés et des eaux de pluie exécutés dans les règles de l'art, comprenant:

- un bassin de rétention enterré situé sous les espaces communs et en accord avec la législation
- acheminement des canalisations en séparatif et par gravité (sans pompe de relevage) jusqu'à une chambre en bord de parcelle
- acheminement des eaux mixtes depuis la chambre de bord de parcelle jusqu'au collecteur communal sous le chemin du Visinant.

### C. COMPOSITION DE L'ENVELOPPE EXTÉRIEURE DU BÂTIMENT

(descriptif des compositions allant de l'intérieur vers l'extérieur)

#### 1. Murs de façades des appartements

- panneaux de plâtre intérieurs jointoyés et enduits
- ossature porteuse en bois isolée et avec pare-vapeur, selon exigences des mandataires spécialisés concernés
- isolation thermique laine minérale ou fibre de bois selon exigences des mandataires spécialisés concernés
- lambourrage et revêtement extérieur en lames de bois pré-grisées selon choix de l'architecte

## 2. Murs des parties contre terre

- béton armé apparent selon exigences des mandataires spécialisés concernés
- étanchéité selon exigences des mandataires spécialisés concernés
- drain périphérique et chemise de drainage

## 3. Murs du parking couvert

- béton armé apparent selon exigences des mandataires spécialisés concernés

## 4. Fenêtres et stores

- intérieur bois finition peinture couvrante 3 couches en usine, blanc
- ouvrants à la française + oscillo-battants (accès terrasses et loggia: baies vitrées coulissantes (sauf lot 2.2))
- triple-vitrage coefficient U 0.6 W/m<sup>2</sup>K selon exigences des mandataires spécialisés concernés
- extérieur bois finition peinture couvrante 3 couches en usine, teinte selon choix de l'architecte pour l'esthétique de la façade
- stores extérieurs à lamelles orientables, renforcées et motorisés sur télécommandes, teinte selon choix de l'architecte

## 5. Toiture

- panneaux de plâtre intérieurs jointoyés et enduits
- isolation en laine de bois ou laine minérale, selon exigences des mandataires spécialisés concernés
- sous-couverture selon exigences des mandataires spécialisés concernés
- contre-lattage ventilé
- lattage et couverture en tuiles céramique
- ferblanterie en cuivre

## 6. Fenêtres et stores de toit

- intérieur bois finition peinture couvrante 3 couches en usine, blanc
- ouvrants par projection ou par rotation
- triple-vitrage coefficient U 0.6 W/m<sup>2</sup>K selon exigences des mandataires spécialisés concernés
- extérieur entièrement recouvert en cuivre
- stores extérieurs à rouleaux assurant un obscurcissement et une protection solaire totale, motorisés sur télécommandes

## D. PLANCHERS

(descriptif des compositions allant du bas vers le haut)

### 1. Rez inférieur (radier)

#### 1.1 Surfaces non chauffées (voies d'accès et caves)

- béton de propreté sur support compacté, selon exigences des mandataires spécialisés concernés
- radier en béton armé selon exigences des mandataires spécialisés concernés, finition talochée propre de la surface

#### 1.2 Surfaces chauffées (Lot 2.6)

- béton de propreté sur support compacté, selon exigences des mandataires spécialisés concernés
- radier en béton armé selon exigences des mandataires spécialisés concernés
- lé d'étanchéité en carton bitumé avec remontées sur les éléments porteurs

- isolation thermique sous chape, type et épaisseur selon exigences des mandataires spécialisés concernés
- chape ciment ou anhydrite avec chauffage de sol intégré
- revêtement de sol

## 2. Planchers sur rez inférieur

### 2.1 Sur parties non chauffées (parking couvert et caves)

- dalle en béton armé apparent selon exigences des mandataires spécialisés concernés
- isolation thermique sous chape, type et épaisseur selon exigences des mandataires spécialisés concernés
- chape ciment ou anhydrite avec chauffage de sol intégré
- revêtement de sol

### 2.2 Sur parties chauffées (sur Lot 2.6)

- dalles bois BLC ou à caissons type LIGNATUR, composition selon exigences des mandataires spécialisés concernés
- isolation phonique en laine minérale, type et épaisseur selon exigences des mandataires spécialisés concernés
- chape ciment ou anhydrite avec chauffage de sol intégré
- couche phonique supplémentaire selon exigences des mandataires spécialisés concernés
- revêtement

## 3. Planchers sur rez supérieur

- dalles bois massive type BLC, composition selon exigences des mandataires spécialisés concernés
- isolation phonique en laine minérale, type et épaisseur selon exigences des mandataires spécialisés concernés
- chape ciment ou anhydrite avec chauffage de sol intégré
- couche phonique supplémentaire selon exigences des mandataires spécialisés concernés
- revêtement

## 4. Planchers des étages supérieurs des duplex (Lots 2.1 et 2.2)

- dalles bois massive type BLC, épaisseur selon exigences des mandataires spécialisés concernés
- isolation phonique en laine minérale, type et épaisseur selon exigences des mandataires spécialisés concernés
- chape ciment ou anhydrite avec chauffage de sol intégré
- couche phonique supplémentaire selon exigences des mandataires spécialisés concernés
- revêtement

## E. PAROIS INTÉRIEURES

(descriptif des compositions allant de l'intérieur vers l'extérieur)

### 1. Parois mitoyennes contre appartements voisins

- 2 couches de plaques de plâtre avec joints croisés pour améliorer l'isolation phonique (25mm)
- double structure indépendante isolées (sans aucun contact), selon exigences des mandataires spécialisés concernés
- 2 couches de plaques de plâtre avec joints croisés pour améliorer l'isolation phonique (25mm)

### 2. Parois mitoyennes contre cage d'escalier

- enduit au plâtre lissé
- mur en béton armé apparent coté cage d'escalier

### 3. Parois de séparations à l'intérieur des appartements

- 2 couches de plaques de plâtre avec joints croisés pour améliorer l'isolation phonique (25mm)
- ossature métallique épaisseur 5 cm avec une isolation phonique en laine minérale entre les montants de l'ossature (50mm)
- 2 couches de plaques de plâtre avec joints croisés pour améliorer l'isolation phonique (25mm)

## F. MENUISERIE INTÉRIEURE ET CUISINE

### 1. Portes

- Porte d'accès au bâtiment commune entièrement vitrée, avec serrure et gâche électrique reliée au système d'interphone
- Portes palières des appartements anti-feu (EI 30) et selon prescriptions AEAI, en panneaux lourds (indice d'affaiblissement du panneau min. 43 dB) sur cadre de bois dur, serrure à verrouillage type tribloc, système de verrouillage avec cylindres protégés de type KABA avec 8 clés, finition intérieure peinture émail blanc, et extérieure selon choix de l'architecte, mise en passe avec porte d'accès principale, boîte aux lettres, cave et garage.
- Portes de caves en panneaux mi-lourds sur cadre en applique, finition selon choix de l'architecte
- Portes de communication intérieures des appartements en panneaux mi-lourds, posés sur cadre bloc en bois ou dérivé du bois, peinture émail blanc, poignées droites en inox brossées, serrures à clés chiffrées
- Portes coulissantes intérieures en panneaux mi-lourds, peinture émail blanc, prise de main encastrée, serrure en plus-value

### 2. Mobilier encastré

Seul le mobilier indiqué sur le plan PPE est compris dans le prix de l'appartement, qui se compose des éléments suivants:

- portes: peinture émail blanc
- intérieur d'armoire: mélaminé gris clair
- équipement: barre de penderie et rayons réglables en hauteur, selon choix de l'acquéreur

### 3. Agencements de cuisine

Meubles compris dans les choix de base du chapitre IV:

- agencement selon plans PPE
- revêtement des portes et faces de tiroirs peinture émail
- crédence: panneau décor teinte similaire aux faces et tiroirs
- revêtement intérieur: mélaminé gris clair
- plans de travail en pierre de type granit épaisseur 3cm

Appareils de standing (type Miele ou V-ZUG) compris dans les choix de base du chapitre IV:

- 1 évier avec égouttoir taillé dans le plan de travail et mitigeur mobile
- 1 table de cuisson vitrocéramique, sans plus-value pour système à induction
- 1 hotte d'aspiration à circuit fermé avec technologie au plasma (autorégénérant)
- 1 four en hauteur
- 1 four combi-vapeur ou cave à vin, à choix
- 1 niche pour four micro-ondes



- 1 frigidaire avec partie congélateur
- 1 lave-vaisselle intégré

## G. INSTALLATIONS SANITAIRES ET VENTILATION

### 1. Généralités et communs

- production de l'eau chaude de chauffage et sanitaire assurée par une chaudière à pellets installée dans le local technique situé dans le bâtiment La Ferme, charges entretien partagées
- distribution du chauffage par le sol, distribution dans les chapes par tubes multicouches type Metalplast
- thermostat d'ambiance dans les séjours, relié au système de domotique
- distribution des conduites jusqu'aux collecteur d'appartement en tubes inox ou multicouches isolés
- collecteur dans chaque appartement avec compteur et vanne d'arrêt de sécurité
- raccordement des appareils reliés au collecteur en tubes type Sanipex

### 2. Appareils et accessoires des appartements (selon choix de base du chapitre IV)

#### 2.1 Espace lavabo

- lavabo suspendu émaillé blanc
- mitigeur chromé mono-commandé
- armoire pharmacie avec miroir et luminaire intégrée
- 1 barre à linge
- 2 crochets

#### 2.2 Espace douche

- douche carrelée et sans seuil avec caniveau d'écoulement longitudinal intégré
- porte de douche vitrée
- mélangeur chromé avec glissière et douche de tête
- porte-savon pour produits de douche

#### 2.4 Espace baignoire

- baignoire encastrée en acier émaillé blanc, dimensions 170 x 75cm, revêtement du tablier carrelé
- mélangeur chromé avec glissière
- paroi anti-éclaboussures en verre
- porte-savon pour produits de douche

#### 2.5 Espace WC

- cuvette suspendue émaillée blanc
- système de chasse d'eau intégrée Geberit
- lunette et couvercle système d'abaissement avec amortisseur
- porte-papier toilette

#### 2.6 Espace colonne de lavage

- espace pré-installé pour la colonne lave-linge sèche-linge (arrivée et évacuation d'eau, prises électriques sur groupe séparé)
- machines et raccordement non compris dans le prix de vente

#### 2.7 Ventilation

- extracteur d'odeur et d'humidité automatiques (uniquement pour les pièces humides démunies de fenêtres)

## H. REVÊTEMENTS INTÉRIEURS

### 1. Chambres

- Sol: parquet (selon choix de base du chapitre IV)
- plinthes: bois ou dérivé du bois peinture émail blanc
- murs: enduits et lissés, peinture sans grain
- plafond horizontal: dalles bois qualité apparente, peinture semi-couvrante blanche en usine
- plafond de toiture: enduits lissés, peinture sans grain

### 2. Cuisine

- Sol: carrelage (selon choix de base du chapitre IV)
- plinthes: bois ou dérivé du bois peinture émail
- murs: enduits et lissés, peinture sans grain
- plafond horizontal: dalles bois qualité apparente, peinture semi-couvrante blanche en usine
- plafond de toiture: enduits lissés, peinture sans grain

### 3. Séjour – salle à manger

- Sol: carrelage (selon choix de base du chapitre IV)
- plinthes: bois ou dérivé du bois peinture émail
- murs: enduits et lissés, peinture sans grain
- plafond horizontal: dalles bois qualité apparente, peinture semi-couvrante blanche en usine
- plafond de toiture: enduits lissés, peinture sans grain

### 4. Entrée et dégagement

- sol: carrelage (selon choix de base du chapitre IV)
- plinthes: bois ou dérivé du bois peinture émail
- murs: enduits et lissés, peinture sans grain
- plafond horizontal: dalles bois qualité apparente, peinture semi-couvrante blanche en usine
- plafond de toiture: enduits lissés, peinture sans grain

### 5. Locaux humides

- sol: carrelage (selon choix de base du chapitre IV)
- murs parties « sèches »: enduits et lissés, peinture lavable
- murs parties « humides »: jusqu'à hauteur de 2.0m: carrelage. Solde: enduits et lissés, peinture lavable
- plafond horizontal: dalles bois qualité apparente, peinture semi-couvrante blanche en usine
- plafond de toiture: enduits lissés, peinture sans grain

### 6. Surfaces extérieures privatives

- loggia: revêtement de sol en lames de bois massif, pose ajourée sur taquets
- terrasses (appartements avec jardin privatifs): revêtement de sol en carreau de grès posés sur taquets, eau de pluie drainée
- revêtement des parois et du plafond en lames de bois similaires aux revêtement de la façade selon choix de l'architecte
- jardin: pelouse sur couche de terre végétale, sans plantation

## 7. Intérieurs caves

- sol béton taloché propre avec traitement bouche-pores
- parois extérieures et de séparation selon choix de l'architecte

## 8. Cage d'escalier intérieure commune

- murs en béton armé apparents
- paliers et escaliers en béton armé talochés propre avec traitement bouche-pores

# I. INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ET MULTIMÉDIA

## 1. Parties communes

- tableau de distribution général situé dans le local technique pour l'alimentation et le pilotage des installations de production de chaud/froid et l'ensemble de l'éclairage intérieur et extérieur des parties communes et des parking.
- installations d'éclairage des surfaces communes comprenant la lustrerie selon choix de l'architecte avec pilotage automatisé géré par des détecteurs de présence ou minuterie, selon emplacement.
- multimédia: raccordement du bâtiment à la fibre optique et télé réseau

## 2. Appartements

### 2.1 Tableaux d'appartements

- comprenant les circuits nécessaires à l'alimentation des installations du logement ainsi que les périphériques nécessaires au pilotage des installations d'éclairage et stores

### 2.2 Entrée et dégagement

- 1 commutateur général de toute les lumières de l'appartement
- 1 interrupteur à l'entrée: commande 1 point lumineux au plafond
- 1 prise sur interrupteur
- 1 système interphone relié à la porte d'accès du bâtiment et 1 sonnette sur le palier

### 2.3 Chambres

- 1 interrupteur double / prise aspirateur: commande 1 point lumineux au plafond et 1 prise commandée par prise triple
- 2 prises triples (3 pour chambres parents)

### 2.4 Cuisine

- 1 interrupteur/prise sur plan de travail avec éclairage spots sous meuble compris dans le budget de la cuisine
- 1 interrupteur avec spots encastrés sur l'îlot central (selon choix de base du chapitre IV)
- 1 prises triples dans le meuble de l'îlot central
- raccordement de tous les appareils

### 2.5 Séjour – salle à manger

- 1 interrupteur double: commande 2 point lumineux au plafond et 1 prise commandée par prise triple
- 3 prises triples (1 prise commandée par prise triple)
- 1 prise multimédia

## 2.6 Salle de bain principale

- 1 interrupteur: commande 1 point lumineux au plafond et l'armoire pharmacie
- 1 prise triple à proximité des lavabos
- prises pour lave-linge et sèche-linge
- raccordement du ventilateur temporisé sur la lumière

## 2.7 Salle de bain secondaire (le cas échéant)

- 1 interrupteur: commande 1 point lumineux au plafond et l'armoire pharmacie
- 1 prise triple à proximité des lavabos
- raccordement du ventilateur temporisé sur la lumière

## 2.8 WC séparé (le cas échéant)

- 1 interrupteur: commande 1 point lumineux au plafond
- raccordement du ventilateur temporisé sur la lumière

## 2.9 Loggias / terrasses

- 1 prise étanche
- 1 éclairage par plafonnier ou applique, fourniture et pose par le promoteur et choix par l'architecte afin d'assurer l'unité esthétique extérieure

## 2.10 Stores

- Raccordement de tous les stores de l'appartement selon description du chapitre C.4, comprenant un boîtier domotique permettant de configurer des scénarios et automatismes, et 1 télécommande « physique » par pièce

## 2.11 Caves (installations raccordées au compteur électrique de l'appartement)

- 1 interrupteur avec point lumineux au plafond
- 1 prise simple pour raccordement congélateur ou autre

## 2.12 Garages le cas échéant (installations raccordées au compteur électrique de l'appartement)

- 1 interrupteur/prise avec point lumineux au plafond
- 1 prise triple à l'intérieur
- tube vide pour raccordement de la motorisation de la porte de garage (en option)

## J. AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

- accès au parking en grilles gazon ou autre revêtement perméable selon choix de l'architecte
- places de stationnement en pavés ou autre revêtement selon choix de l'architecte
- cheminements piéton en pavé filtrant ou autre revêtement filtrant selon choix de l'architecte
- type et disposition de l'arborisation selon choix de l'architecte

## K. ASCENSEUR

- ascenseur selon les normes et autorisations spécifiques desservant tous les étages et accessible aux fauteuils roulants

#### IV. BUDGETS CORRESPONDANTS AUX CHOIX DE BASE

##### A. AGENCEMENTS DE CUISINE / SANITAIRES / LUSTRERIE ENCASTRÉE

	<b>Cuisines</b> (meubles + appareils)	<b>Sanitaire</b> (appareils + accessoires)	<b>Lustrerie</b> (spots encastrés)
Lot n°2.1 5.5p	fourniture et pose: CHF 25'000.-	fourniture: CHF 10'000.-	fourniture et pose: CHF 1'500.-
Lot n°2.4 5.5p	fourniture et pose: CHF 25'000.-	fourniture: CHF 10'000.-	fourniture et pose: CHF 1'000.-

##### B. REVÊTEMENTS DES SOLS & PAROIS DE PIÈCES HUMIDES

Parquets collés    fourniture: CHF 80.00 / m2  
pose:            comprise dans le prix de vente.

Carrelage (sols):    fourniture: CHF 55.00 / m2  
pose:            comprise dans le prix de vente.

Faïences (parois):    fourniture: CHF 45.00 / m2  
pose:            comprise dans le prix de vente.

##### C. REMARQUES

Les prix des fournitures indiqués dans le chapitre IV sont des prix publics TVA 7.7% incluse et qui ne correspondent pas aux prix négociés par le Maître de l'ouvrage. De ce fait, un écart de prix supérieur peut intervenir entre le choix de base et le choix des éventuelles modifications souhaitées par l'acquéreur.

La pose des appareils et accessoires sanitaires sont compris dans le prix de vente selon choix de base du Maître de l'ouvrage. Si le choix de l'acquéreur doit provoquer une augmentation du temps de pose de l'installateur, il en supporte la plus-value correspondante. Il en va de même pour les revêtements de sols et parois.

#### V. REMARQUES GENERALES

Le maître de l'ouvrage se réserve le droit, dans le but d'améliorer ou de se conformer à toutes exigences techniques ou autres, d'apporter des modifications de détails aux plans ainsi qu'au présent descriptif, sans cependant nuire à la qualité des matériaux décrits, ni à l'esprit et à la conception générale ou à l'esthétique de l'immeuble.